

Comité de projet

Projet agrivoltaïque de Sainte-Fauste



10 décembre 2024

Sommaire

1. Présentation des partenaires
2. Présentation du projet
3. Points d'attention et mesures envisagées
4. Concertations et planning

Présentation des partenaires



Partenaire agricole du projet



Agriculteur partenaire

EARL Les Vergets

Grandes cultures
sur les parcelles

SAU
400 ha en propriété

Akuo Energy : Entrepreneurs par nature

Producteur et développeur français et indépendant **d'énergie renouvelable**

Indépendance

Éric Scotto & Patrice Lucas
ICG Infra*

Acteur intégré

Développement, Financement,
construction, gestion d'actifs,
exploitation & maintenance

Projets de territoires

Solutions de production décentralisée
d'énergie renouvelable

Multi-technologies



Éolien



Solaire



Stockage



1,8 GW

Électrique
(mars 2024)



120 MWh

Stockage
(mars 2024)



+450

Collaborateurs
(2023)

Bureau d'étude agricole interne

Spécialisé dans l'agrivoltaïsme depuis 2011



Elaborer un **projet agricole pertinent** en collaboration avec Akuo, les agriculteurs et le territoire



Être **réfèrent sur les questions agricoles** lors de l'instruction du dossier : Chambres d'Agricultures, DDT, conseils municipaux, réunions publiques...



Réaliser les **études préalables agricoles**



Suivre le projet agricole pendant **toute sa durée de vie**

14 experts agricoles

spécialisés dans l'agrivoltaïsme

16 avis CDPENAF favorables

Sur 10 départements dont 8 en grandes cultures

1ère centrale trackers et grandes cultures

Construite en France d'ici fin 2025

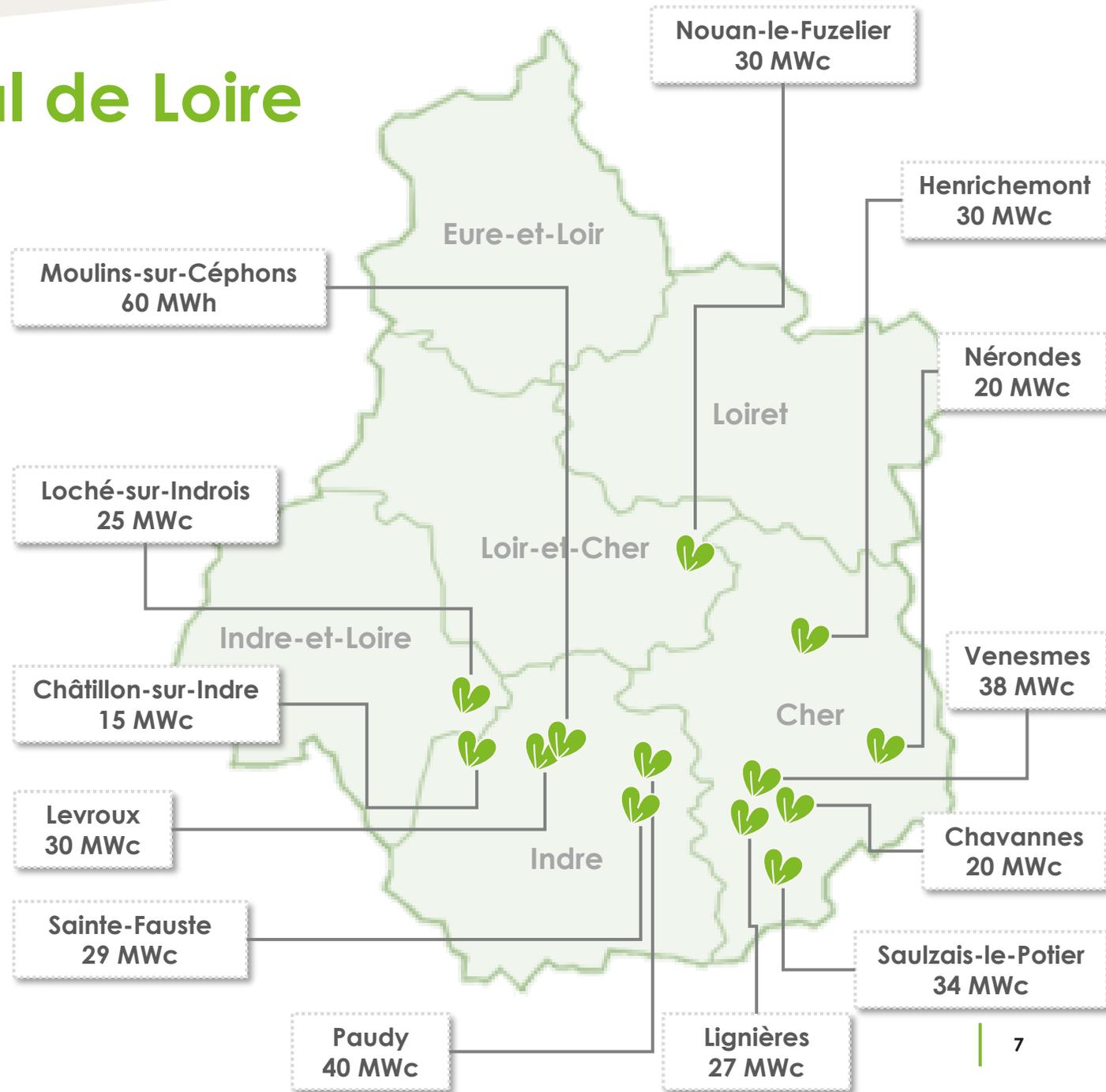
Présence en Centre-Val de Loire



Informations clés

- **13 projets** en développement
- Puissance PV en développement : **338 MWc**
- Stockage en développement : **60 MWh**
- Nombres de foyers alimentés : **85 000**
- **2 CDPENAF positives et 2 permis de construire obtenus** (puissance totale : 55 MWc)

➔ **Connaissance fine des instances locales et soutiens politiques dans la région**



Objectifs de développement des EnR



Objectifs nationaux



Objectifs locaux

Loi sur la transition énergétique

40% d'EnR d'ici 2030

40 % de la production nationale d'énergie provient d'EnR d'ici 2030

PPE

101 à 113 GW d'EnR installée en 2028

Dont **35 à 44 GW** provenant de solaire PV (**75% PV sol** et 25% PV bâtiments), par rapport à **20,1GW en 2021**

SRADDET CVdL

100% des besoins énergétiques couverts par les EnR d'ici 2050

Objectif de production d'électricité à partir du solaire PV de **745 GWh** en 2050 (soit une production **x 9,6** par rapport l'année 2021)

CRTE
Champagne
Boischauts

Favoriser le développement des énergies renouvelables

Présentation du projet



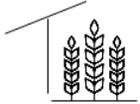
Projet agrivoltaïque de Sainte-Fauste



54 ha de surface d'étude



Production agricole : grandes cultures



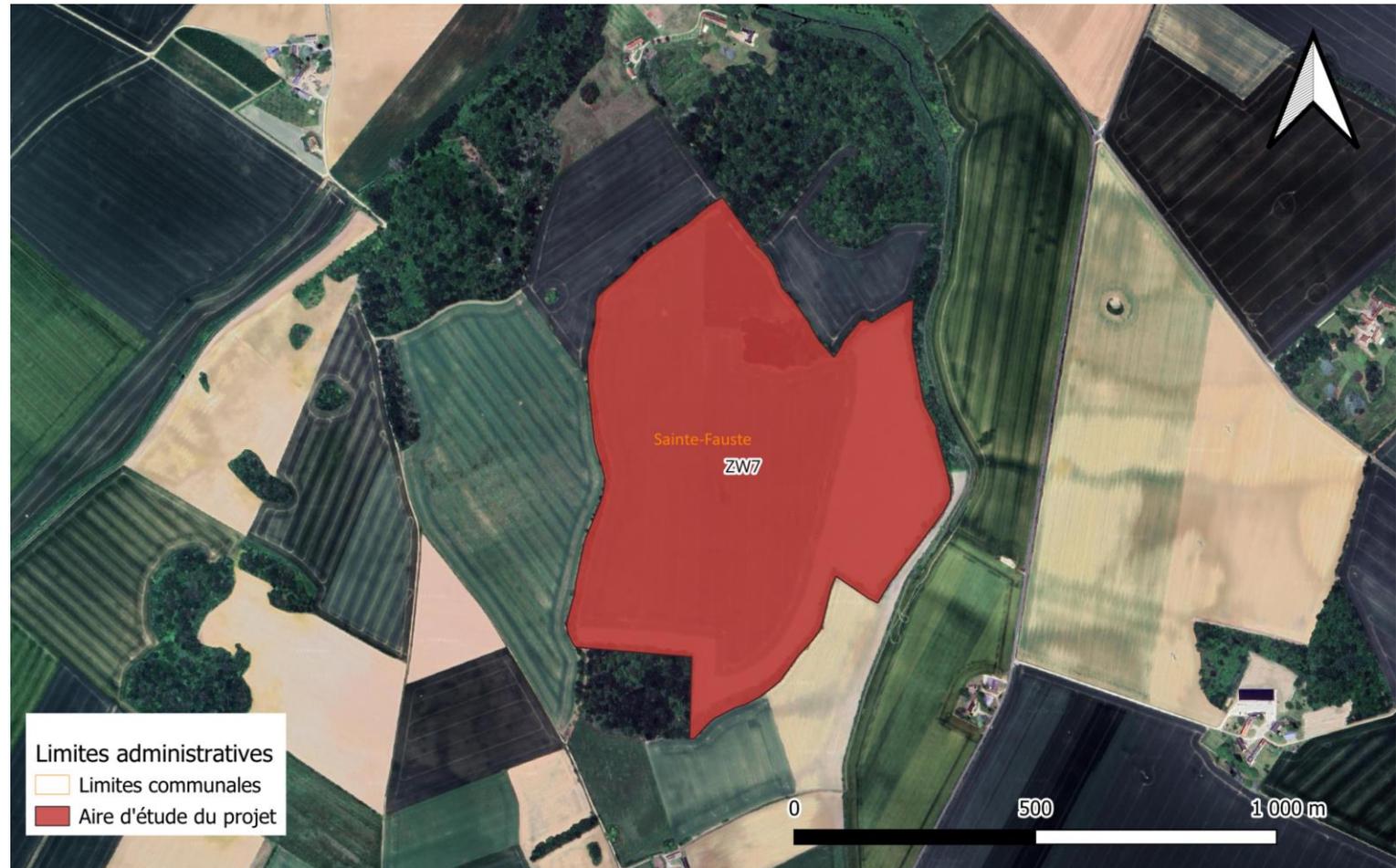
Technologie tracker adaptée au projet agricole



29 MWc pour alimenter plus de 9 000 foyers en électricité



Localisation du site



48 ha de surface projet

Choix du site



Environnement

- Aire d'étude dans aucune zone environnementale



Paysage

- Visibilité très réduite



Agricole

- Potentiel agricole des parcelles maintenu
- Exploitant porteur et moteur



Technique

- Raccordement à proximité du site
 - Terrain plat
- Pas de servitudes

Volet agricole

Grandes cultures

Production de céréales et oléagineux

Maintien de la rotation (orge, triticales, trèfle, luzerne)

Bandes enherbées au plus proche des pieux

Maintien des rendements en moyenne sur la rotation

Baisse du stress hydrique grâce à l'ombrage

Cultures 2022
Triticale d'hiver, luzerne



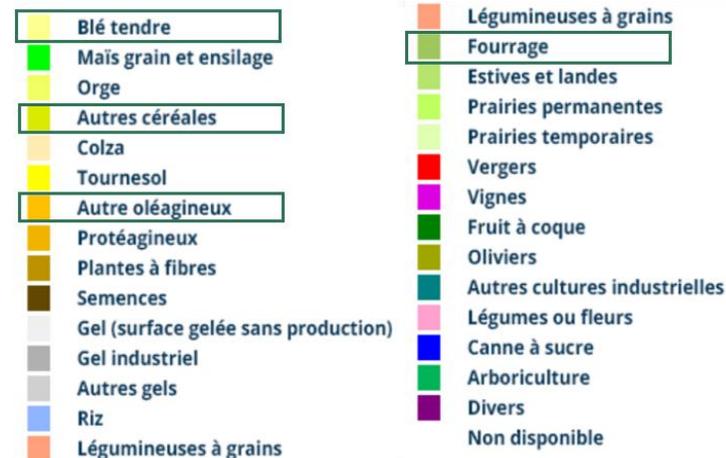
Cultures 2021
Luzerne



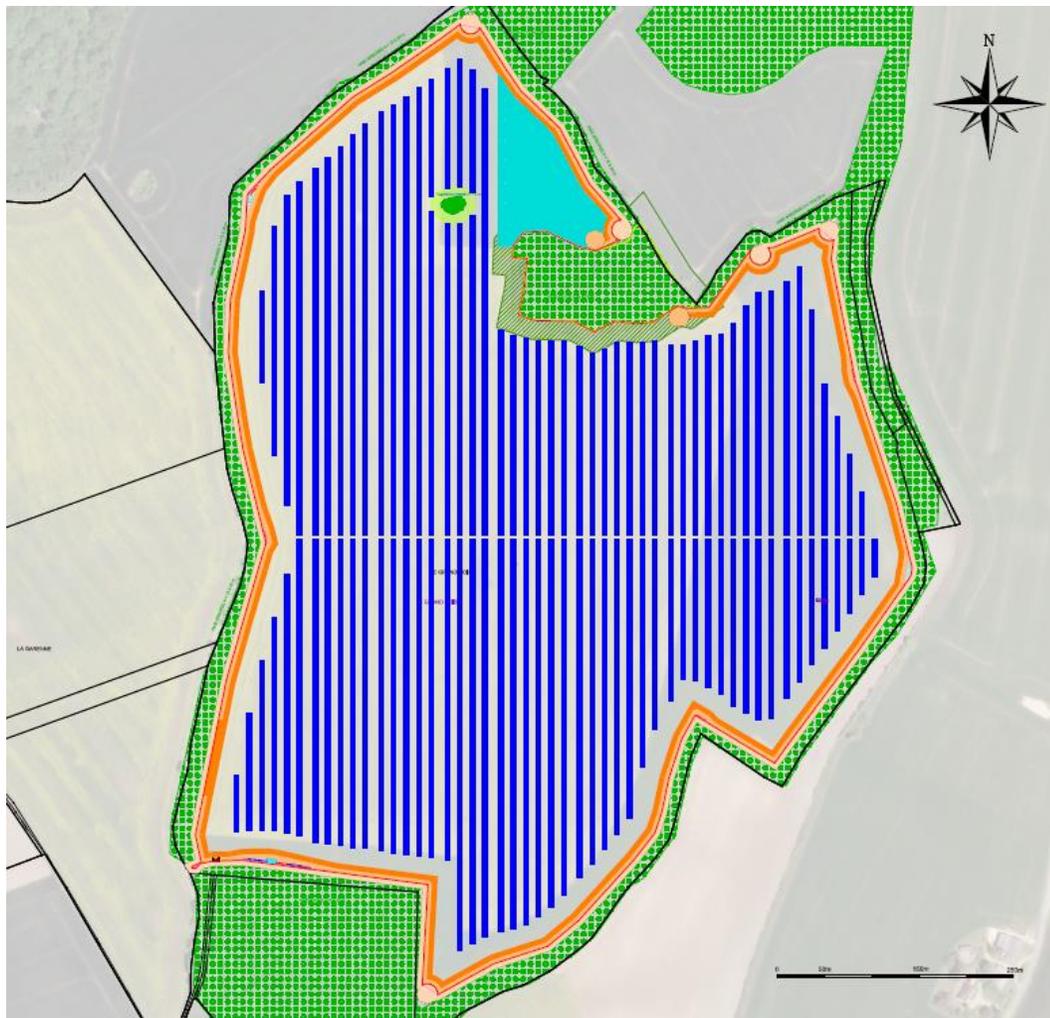
Cultures 2020
Blé tendre d'hiver



Cultures 2019
Lin non textile, trèfle



Volet photovoltaïque : implantation



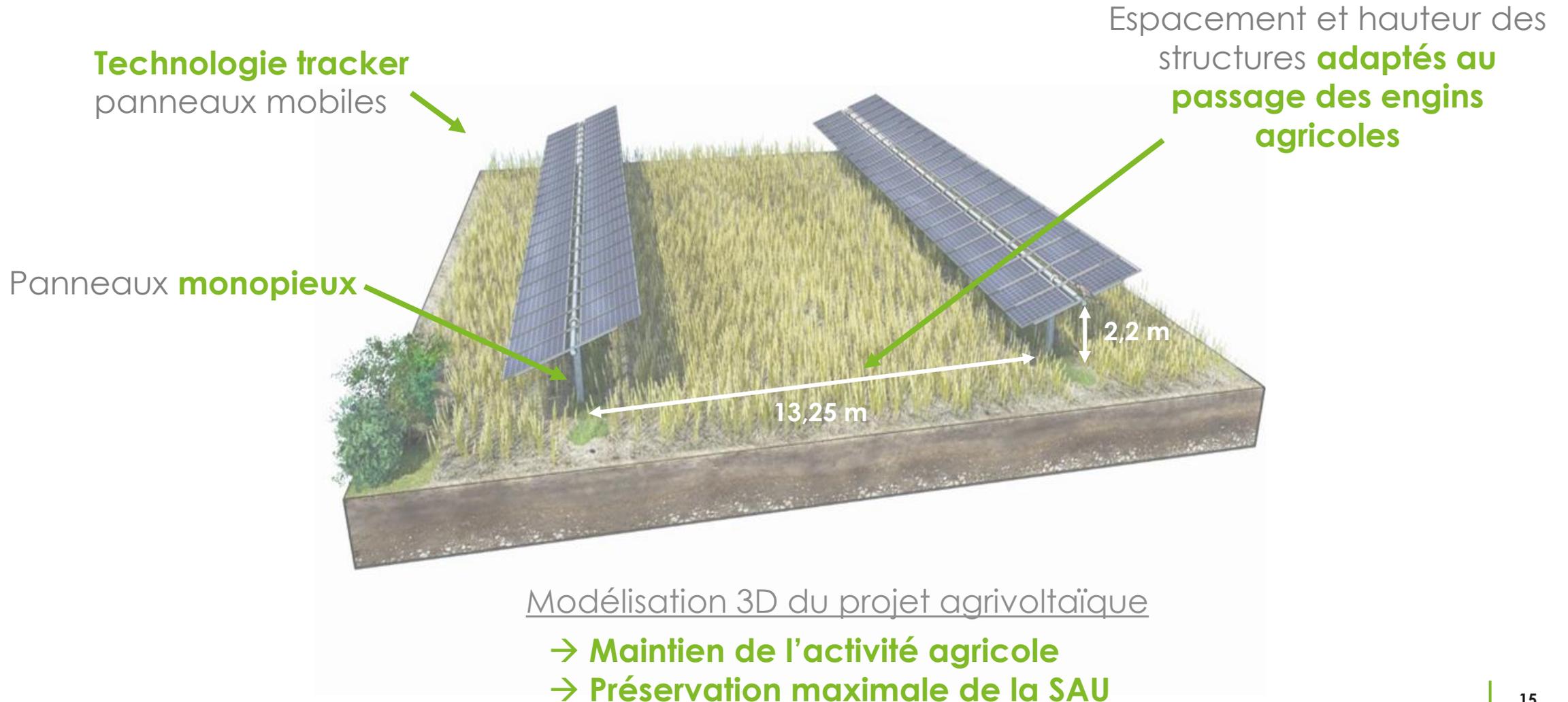
LEGENDE

	Modules photovoltaïques
	Piste SDIS externe 5 m
	Piste SDIS interne 10 m
	Piste interne renforcée 4 m
	Aire de retournement R=11m
	Pare-feu 12 m
	Clôture
	Poste de livraison
	Poste de tranformation
	Local de stockage
	Citerne SDIS 60 m3
	Citerne SDIS 30 m3
	Portails
	Limite cadastrale
	Tampon bosquet 20 m
	Tampon végétation 10 m
	Zone témoin 1,1 ha

29 MWc

consommation annuelle de ~8 000 foyers

Volet photovoltaïque : technologie



Enjeux de l'exploitation et réponse par le projet



Enjeux de
l'exploitation

- ✓ Protéger l'exploitation face au changement climatique – températures, sécheresses et pluies intenses (projections Stratégie Climat 36)
- ✓ Diversifier l'exploitation
- ✓ Sécuriser les revenus face à la variabilité des revenus agricoles



Intérêt du projet
agrivoltaïque

Synergie agronomique

- Microclimat apporté par les structures PV
 - Design des structures adaptés
- Suivi agronomique des parcelles

Synergie économique

- Enveloppe d'investissements agricoles
- Partage de la valeur : apport d'un complément de revenu
- Mise à disposition gratuite des parcelles

Conformité au décret d'application de la loi APER 2023

1. Apport des services suivants :



Adaptation au
changement
climatique



Protection contre
les aléas



Amélioration du
potentiel et de l'impact
agronomiques

2. Garantir la production agricole comme activité principale, une perte de SAU de 10% est tolérée

3. Maintien d'une production agricole significative, une perte de rendement de 10% est tolérée

4. Prise en charge du démantèlement

5. Maintien d'un revenu durable de l'exploitation

6. Taux de couverture maximal de 40%

7. Présence d'une zone témoin

Points d'attention et mesures envisagées



Volet environnemental

➔ Etude d'impact environnemental complète

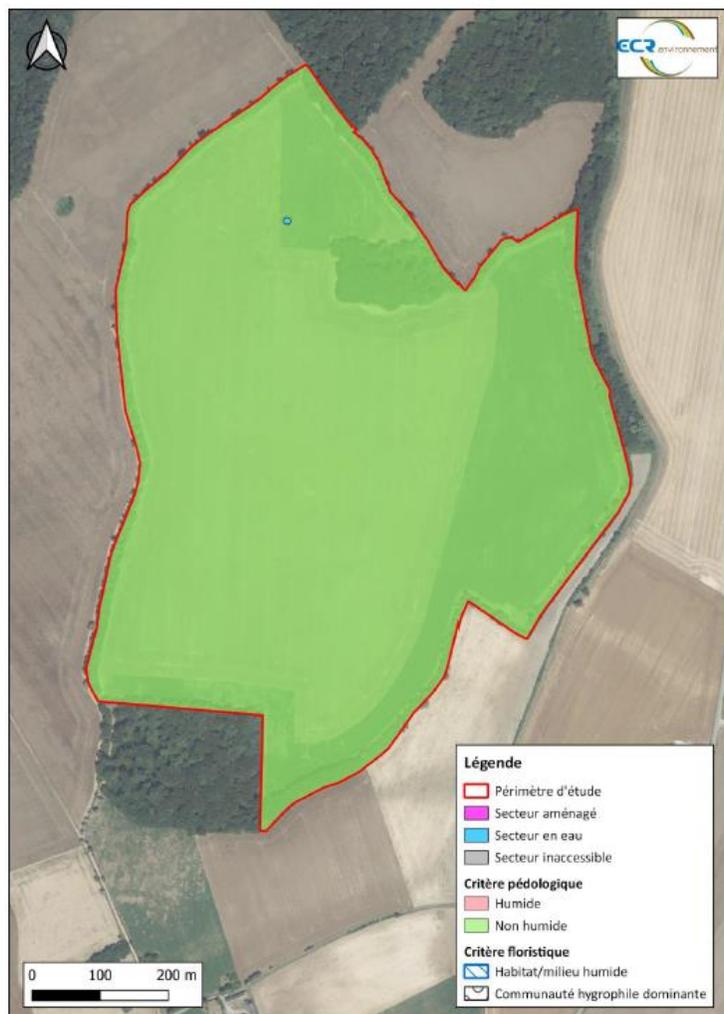


Figure 40 : Synthèse de l'expertise multicritère de zone humide du site de projet

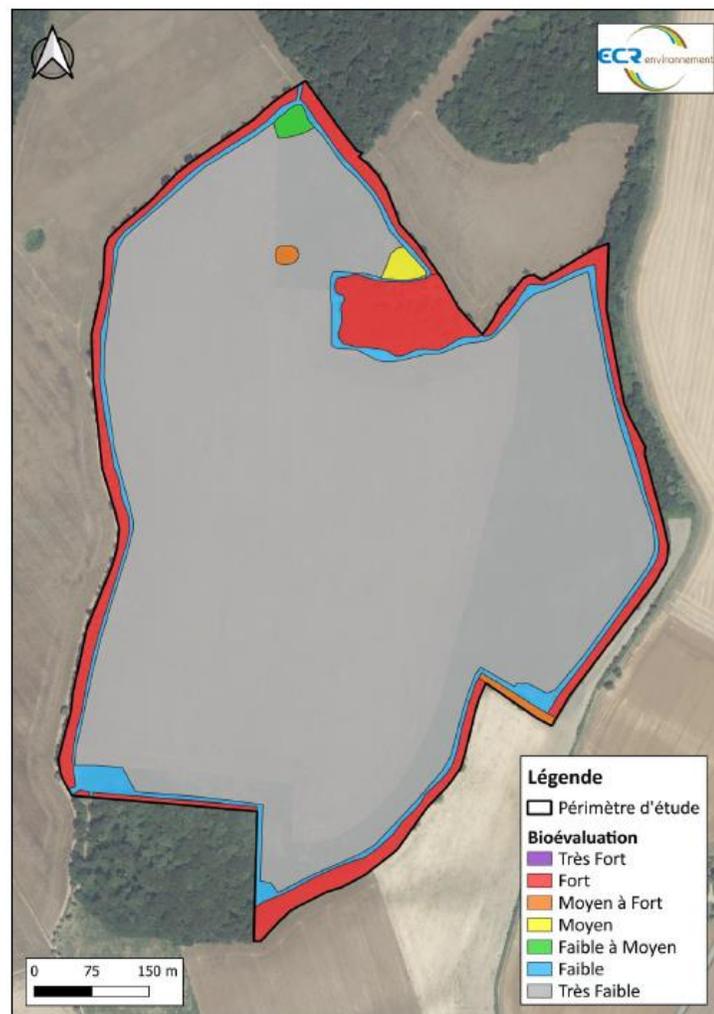


Figure 51 : Bio-évaluation du secteur d'étude

Aucune zone humide
Peu d'enjeux environnementaux

→ **Evitement :**

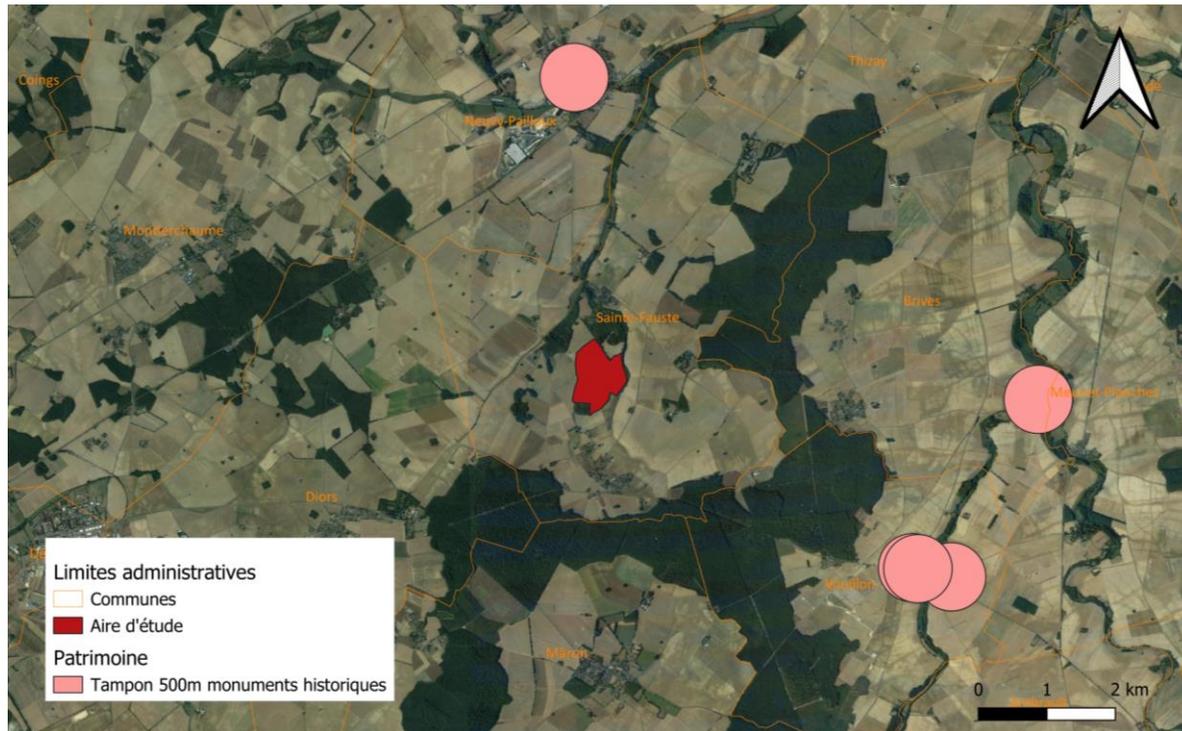
- Zones à enjeux moyens à forts évitées (boisement)
- Haies conservées

→ **Réduction :**

En cours de finalisation avec le bureau d'étude

Volet paysager et covisibilité

- ➔ Réalisation d'un diagnostic paysager
- ✓ Enjeux faibles et aucun monument historique à proximité



Volet urbanistique



**Document
d'urbanisme**



Zonage



Compatibilité

✓ **PLUi de la champagne Berrichonne**

✓ **PADD**

« Développer les sources locales de production d'énergies renouvelables [et] accueillir des projets innovants : photovoltaïque »

Zone A



Volet raccordement

Poste de Déols – 12,9 km



Poste de Le Madron – 17,5 km



Concertations et planning



Retombées locales

- Participation **aux objectifs régionaux et nationaux** de la production d'EnR
- Projet innovant, **synergie** agricole et économique



Production équivalente à l'ensemble de la consommation d'électricité **de la CC**



Adaptation au changement climatique



Sensibilisation éventuelle des Indrois aux thématiques environnementales :

- **Visites collectives** et **scolaires**
- Création possible de **chemins pédagogiques** sur site



Possibilité de **financement participatif** au profit des locaux



Retombées de taxes locales : **pour la commune et la CC** chaque année

Une année de concertation



27 nov 2023 :
rencontre avec la
mairie de Sainte-
Fauste



13 fév 2024 :
rencontre avec la
CC Champagne
Boischauts



16 mai 2024 :
présentation
du projet en
pôle EnR



10 et 11 déc 2024
: permanences
d'informations



24 janv 2024 :
rencontre
avec la
Chambre
d'Agriculture



02 avr 2024 :
échanges
avec le **SDIS**

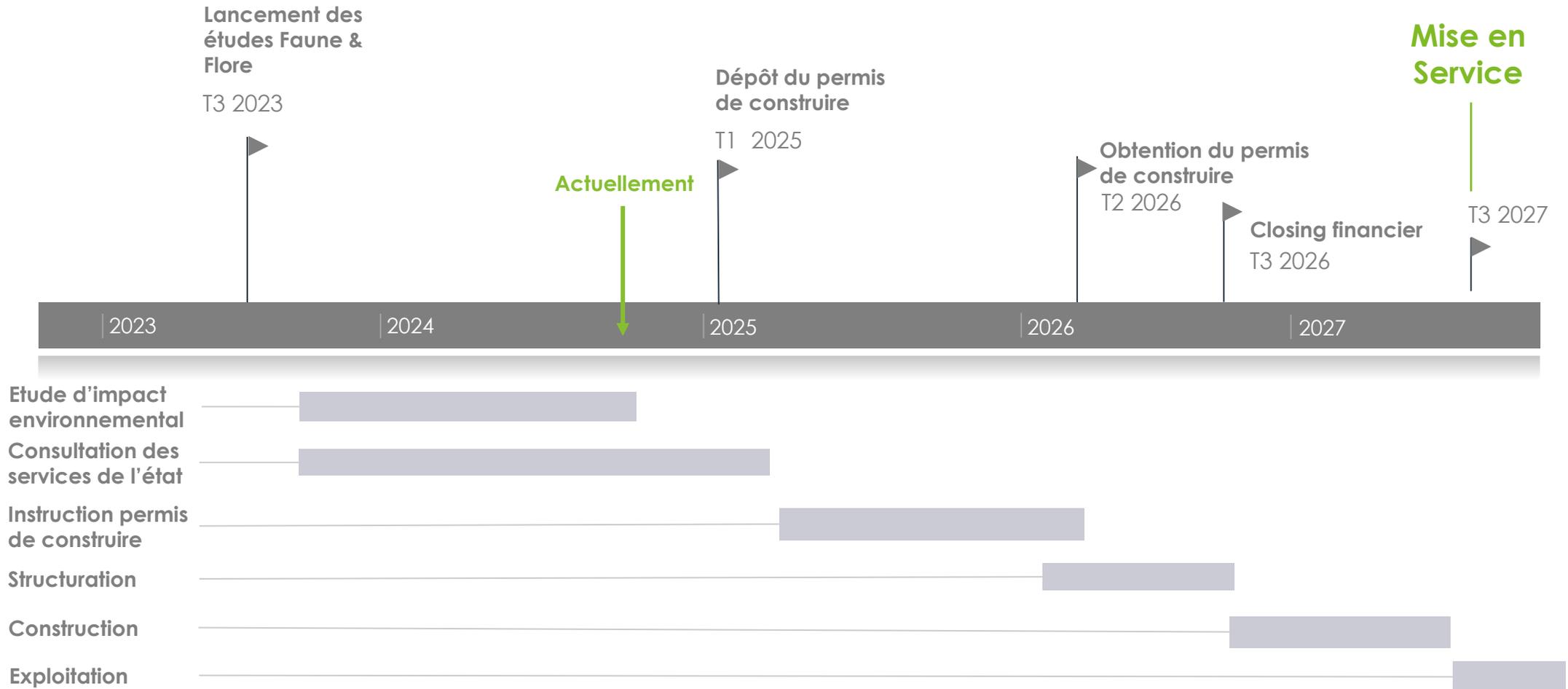


10 déc 2024 :
comité de
projet



+ **Rencontres régulières** avec l'exploitant pour **construire le projet agricole**

Planning prévisionnel



Echange et questions



in

